



L'Office de l'environnement de la Corse (OEC) recrute :

« Un(e) Assistant(e) en charge de la coordination du réseau Natura 2000 »

Catégorie d'emploi : Assistant Principal **A2**

Origine vacance : Création de poste

Lieux d'affectation : A définir

- **Date de publication du présent avis** : Lundi 08 juillet 2024
- **Date de clôture des candidatures** : Dimanche 28 juillet 2024
- **Rattachement hiérarchique** : Sous l'autorité du chef de service Biodiversité Terrestre
- **Type de contrat** : CDI
- **Disponibilité** : Immédiate

✓ **Contexte :**

Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

L'objectif de la démarche européenne, fondée sur les directives Oiseaux et Habitats faune flore, est double :

- **La préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel,**
- **La prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales.**

Pour la gestion de ses sites Natura 2000, la France a opté pour la voie de la concertation et de la contractualisation.

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS », adoptée dans le cadre d'une procédure accélérée à l'approche des élections présidentielles, a été publiée au Journal officiel en date du 22 février 2022.

Dans son titre II, dédié à la transition écologique, cette loi comprend des dispositions relatives à la décentralisation de certaines compétences, avec deux perspectives :

- Une simplification du financement de certaines opérations en faveur de la protection de la biodiversité

- Une meilleure représentation des élus locaux dans des institutions intervenant dans ce domaine.

Ainsi, l'article 61 de la loi modifie les articles L. 414-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs aux sites Natura 2000.

L'article L. 414-2 du Code de l'environnement prévoit, à compter du 1^{er} janvier 2023, la décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres (c'est-à-dire, à l'exclusion des sites en tout ou partie marins).

Cette gestion, qui incombait auparavant aux préfets de département, relève depuis lors de la compétence de la Collectivité de Corse.

L'Office de l'Environnement, par délibération 23/144 AC a été désigné pour accompagner le Président du Conseil exécutif dans la mise en œuvre de cette compétence.

L'OEC a ainsi en charge la mise en œuvre de la politique Natura 2000 sur les 68 sites terrestres constitutifs du réseau Natura 2000 en Corse.

✓ **Missions et activités :**

Placé(e) sous l'autorité du chef de service, intégré à une équipe de 3 personnes, le/la titulaire du poste sera amené(e) à réaliser les actions suivantes :

• **Coordination et Piloter le suivi, l'animation et la gouvernance des sites Natura 2000 :**

- Piloter, animer et coordonner l'équipe des 2 chargés de mission Natura 2000 et du réseau d'animateurs de sites pour la mise en œuvre de Natura 2000 en lien avec les services extérieurs concernés (DREAL, DDT(M), DRAAF...);
- Élaborer et piloter les cadres de partenariat et de gestion participant à la mise en œuvre des orientations de la politique Natura 2000, sur tous les aspects : administratif, financier, technique, scientifique, humain, plan de communication, en déployant des doctrines et références méthodologiques régionales : Être le/la référent(e) technique et réglementaire des partenaires sur la politique régionale Natura 2000 ;
- Représenter la Région auprès des partenaires institutionnels (à l'échelle régionale, interrégionale et nationale et groupes de travail nationaux) et des professionnels ;
- Animation du groupe technique conjoint CDC/ODARC/OEC/Etat :
Élaborer des revues des projets partenariaux et des bilans périodiques de suivi : tableaux de bord, bilan annuel, bilans thématiques (Pilotage des tableaux de bords interne, régionaux et interrégionaux sur la thématique) ;
- Remontée des informations à l'échelle nationale dans le cadre du transfert de compétences ;
- Gérer les relations avec l'ODARC (appels à projets FEADER, suivi des Projets Agro-Environnemental et Climatique ...);
- Communiquer en interne et externe sur Natura 2000 et mettre à jour le site internet
- Piloter le suivi, l'animation et la gouvernance des sites du réseau Natura 2000 et l'élaboration et la révision des documents d'objectifs ;
- Contrôler les productions de l'équipe.

• **Pilotage des missions du service :**

- Participer à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité et à la mise en cohérences des politiques publiques internes et externes, en articulation avec la politique Natura 2000 et avec les autres politiques sectorielles concernées ;

- Assurer la transversalité avec les autres politiques régionales ;
- Elaborer et piloter les marchés régionaux de connaissance et d'expertise technique, et d'animation des sites pilotés par la Région ;
- Participation à la préparation, mise en œuvre et suivi du budget du service.

✓ **Compétences professionnelles et qualités requises :**

• **Compétences « Savoirs » :**

- Connaître les partenaires institutionnels, les réseaux, les enjeux et textes techniques, scientifiques ou juridiques de référence dans le domaine de la mission ;
- Connaître les enjeux de protection et de gestion des milieux naturels ;
- Connaître les règles de l'action publique ;
- Connaître les règles de financement public et européen, dont les mesures agro-environnementales.

• **Compétences « Savoir-faire opérationnel » :**

- Travailler en mode projet ;
- Utiliser des méthodes de communication, d'animation et d'ingénierie de formation et de pédagogie adaptées au public concerné ;
- Rédiger des documents, actes réglementaires et notes techniques ;
- Maîtriser les outils informatiques, bureautiques et SIG ;
- Vulgariser et écrire pour le web.

• **Compétences « Savoir-être professionnel » :**

- Forte capacité d'organisation et sens des priorités ;
- Capacités d'adaptation, de réactivité, d'initiative et d'autonomie ;
- Qualité d'expression écrite et orale ;
- Aptitude au travail en équipe et en réseau ;
- Disponibilité et sens de l'écoute.

✓ **Niveau de qualification :**

Candidature interne :

Ouvert à tout salarié de catégorie A2 ou A3

Et/ou un bac +5 en lien avec le domaine et une expérience de 3 ans dans le domaine de la planification et de la coordination de projets environnementaux.

Candidature externe :

Formation universitaire scientifique de niveau Baccalauréat + 5 années minimum dans une spécialité liée à l'environnement, expérience de 3 ans minimum dans le domaine de la planification et de la coordination de projets environnementaux.

Candidature (Lettre de motivation + Curriculum vitae) à adresser au plus tard le
Dimanche 28 juillet 2024

- Par courrier postal à l'attention de :

Monsieur le Président

Office de l'Environnement de la Corse

14, avenue Jean Nicoli – 20250 - CORTE.

- Ou par courriel électronique à l'attention de :

recrutement@oec.fr

Préciser dans l'objet : *RECRUTEMENT « Assistant(e) en charge de la coordination du réseau Natura 2000 »*